



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°12 publié le 04/11/2025

Réunion du lundi 3 novembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIERS RECUS

Montagne du Matin : modification de l'heure de la rencontre en Coupe U18 contre Chateaufort.

CONVOCATIONS ARBITRES

- M. EL RHEBAOUI Billel : vous êtes convoqué à la sous-commission des arbitres, le **lundi 10 novembre à 18h45**, pour affaire vous concernant.

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI (SCORE, MOTIFS DE CARTONS, ETC).

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier, avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

DATES A RETENIR

AG DE RATTRAPAGE : mardi 11 novembre 2025 (Riorges)

- Salle - 8h30 à 10h30 : Maison de Quartier du Pontet - 83 place Serge Giry
- Terrain - 11h à 13h : Stade Joseph Galliéri

Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)
Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025 / 2026, **deux questionnaires à dates différentes**. Un seul sera à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou en janvier 2026.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La Commission Départementale de l'Arbitrage, au regard des besoins liés à l'organisation des désignations, a décidé à titre exceptionnel de promouvoir en catégorie supérieure, les arbitres suivants, à compter du 11 novembre 2025 (sous réserve de la réussite des tests physiques pour les catégories D1 et D2) :

D1 : SAFAK Isa + SALAMONE Thomas

D2 : KHELLI Walid + SAVSET Sefer + ALLAILOU Boucif + FERRAND Jerome + Jamaa AITSY

D3 : GRANGE PONTE Damien + LESPINASSE Alexandre + HAJJI Abdelghani + JOLY Roland

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

INFO AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : **SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER - MONTS ET PLAINE - FEURS**

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h

Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30

Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30–21h30 à la Délégation)

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau!)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

UNAF

ADHESION UNAF

Rejoins la grande famille des arbitres ! En adhérant à l'UNAF Loire, tu bénéficieras d'un soutien inestimable et feras partie d'une communauté engagée. Ensembles, nous valorisons le rôle essentiel des arbitres. Fais le pas aujourd'hui et viens vivre une expérience enrichissante au sein de l'UNAF ! Profites également de notre protection juridique, incluse dans ton adhésion. Tu pourras participer au tournoi National FUTSAL « Jeune Arbitre Unafiste », et à d'autres activités conviviales, comme la pétanque, la coinche, l'arbre de Noël, et bien plus encore. De plus, notre boutique en ligne propose des promotions à ne pas louper. Adhère dès maintenant pour profiter de nos offres exclusives !

Vous pouvez adhérer en [ligne](#) ou envoyer les documents par courrier à :

Secteur St Etienne : 2 Rue de l'Artisanat - 42270 ST PRIEST EN JAREZ

Secteur Roanne : 58 Boulevard Baron du Marais - 42300 ROANNE

N'hésites pas à visiter notre [site internet](#).